

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothésiste :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

10/2013

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10068

Société : R.A.M

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

H.SAIN

JAMAL

Date de naissance :

17/08/1968

Adresse : Hay takt Rue 55 d = 03 Ben mouni

Tél. : 06 82 38 15 00

Total des frais engagés : Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 31/01/2013

Nom et prénom du malade : H.SAIN JAMAL

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Néoplasie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le 03 FEV 2013

Signature de l'adhérent(e) :

ACCI

## VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° M21-061715

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.  
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31.01.2019	CS	300.00		Dr. Heuda BENJELLOUN Oncologie - Radiothérapie 091151894

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	30/01/22	236,00

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXiliaires médicaux

#### VIOLET ADHESIVE

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le 31/11/2012

H Sain

Jamal

99,90

Juvatones

S.V.

le matin.

137,00  
2/

Folio 11

S.V.

236,00

Dr. Houda BENJELLOUN  
Dr. ZOUHAIRI Fatima  
Oncologie - Radiothérapie  
219/221 Bd. Abi Dar Elghafar  
Sidi Bernoussi Casablanca  
Tél : 05 22 35 15 25  
09 17 51 89 4

# Juvatonus

## COMPOSITION POUR UNE AMPOULE :

PANAX GINSENG C.A MEYER.....	90 mg
Extrait de Maté.....	67 mg
Extrait de Guarana.....	130 mg

Ginseng tonus est un tonifiant physique et intellectuel qui réunit des actifs naturels pour lutter contre les baisses de formes.

## PROPRIÉTÉS :

- Propriétés stimulantes
  - Tonifiant physique et intellectuel
  - Contribue à réduire la fatigue

**INGRÉDIENTS :** Eau purifiée; sirop de fructose; jus d'orange concentré; extrait de Guarana (1,3%); extrait de Ginseng (0,9%); extrait de Maté (0,7%); arôme naturel d'orange ; arôme naturel de citron.

**CONSEILS D'UTILISATION :** Diluer le contenu de l'ampoule dans un verre d'eau ou de jus de fruits. Prendre une ampoule par jour de préférence le matin.

**PRÉCAUTIONS D'EMPLOI:** Ne pas dépasser la dose journalière conseillée. Ne peut remplacer une alimentation variée, équilibrée et un mode de vie sain. A conserver dans un endroit frais et sec. Tenir hors de la portée des enfants. Teneur élevée en caféine (14 mg/ampoule), déconseillé aux enfants de moins de 15 ans et aux femmes enceintes et allaitantes. Déconseillé aux personnes allergiques et/ou présentant une hypersensibilité à l'un des composants.

PRÉSENTATION : Boîte de 10 ampoules de 10 ml. Volume: 100 ml.

Complément alimentaire. N'est pas un médicament.

**L'efficacité du PANAX GINSENG C.A MEYER est prouvée par plusieurs études et travaux scientifiques réalisés.**

LABORATOIRES JUVA SANTE  
8, rue CHRISTOPHE COLOMB, 75008 PARIS FRANCE

Fabriqué par : Laboratoires PASQUIER  
DOMAZAN, 226 allée de la Baraquette - ZI  
Domazan - 30380 DOMAZAN - FRANCE

Importé au Maroc par : PROMOSER  
N°23, Résidence CASA 1  
282, Bd de la Résistance  
CASABLANCA- MAROC

**Folio®**, source d'acide folique et d'iode, est un complément alimentaire spécialement conçu pour les femmes désirant un enfant ou enceintes. Au cours de ces périodes de la vie, il est particulièrement important d'avoir un apport adéquat en acide folique ainsi qu'en iode. Il est donc nécessaire de veiller à avoir une alimentation équilibrée et variée et un mode de vie sain afin d'apporter la quantité appropriée en iode et acide folique à votre organisme. **Folio®** permet de vous aider à répondre à ces besoins, pour vous et votre enfant.

**Acide folique – la vitamine « de la grossesse »**  
L'acide folique (vitamine B<sub>9</sub>) joue un rôle essentiel au cours de la grossesse car il contribue durant cette période à la croissance des tissus maternels dont notamment celle du placenta et du foetus.

La supplémentation en acide folique augmente le statut maternel en folates. Un faible statut en folates chez la mère augmente les risques d'apparition d'anomalies de fermeture du tube neural chez le foetus en développement. L'effet bénéfique est obtenu par la consommation journalière de 400 µg d'acide folique par la femme en âge de procréer, si possible un mois avant la conception et jusqu'à au moins trois mois après la conception.

Un taux satisfaisant en acide folique contribue de plus à un fonctionnement normal du système immunitaire, au métabolisme normal de l'homocystéine et à une réduction de la fatigue.

**Sources :** foies, légumes verts à feuilles (épinards, brocoli, salades), légumineuses, céréales, levure, œufs et noix.

## Iode – l'oligo-élément

L'iode est un oligo-élément essentiel que nous devons ingérer à travers notre alimentation afin de permettre à notre organisme d'assurer de nombreuses fonctions.

L'iode intervient dans la synthèse normale des hormones thyroïdiennes.

La grossesse s'accompagne d'un besoin supplémentaire en iode qui perdure si l'allaitement maternel est pratiqué.

**Sources :** Poissons de mer, crustacés et mollusques, algues, lait et produits laitiers, œufs et sel iodé.

## Quand prendre Folio® ?

**Folio®** vous aide à couvrir vos besoins en acide folique et en iode avant et pendant la grossesse, ainsi que pendant la période d'allaitement.

**Avertissements :** en cas d'allergie à l'un des constituants. En cas d'affection thyroïdienne ou de prise d'autres préparations contenant de l'iode, prendre l'avis de votre médecin.

## Composition

Nutriments	par comprimé	%VNR*
Acide folique	200 µg	100
Iode	150 µg	100

\*VNR : valeurs nutritionnelles de référence.

**Conseil d'utilisation :** prendre un comprimé par jour au cours d'un repas avec un verre d'eau. Ne pas dépasser la dose recommandée.

**Conditions de conservation :** à conserver à l'abri de la lumière et de l'humidité (ne pas mettre dans la salle de bain ou au réfrigérateur), à température ambiante.

Tenir hors de portée des enfants.

**Ingédients :** agents de charge: lactose ; antiagglomérant : talc ; cellulose; glucose ; antiagglomérant : silice colloïdale anhydre, sels de magnésium d'acides gras ; acide pteroylmonoglutamique (acide folique), iodure de potassium

**Sans fructose. Ne contient pas de constituants d'origine animale.**

Code Produit (GLN) : 4 260139 87024 0 (120 comprimés)  
Code Produit (GLN) : 4 211

Folio® 120cp RRP: 137,00

: lactose ; antiagglomérant : talc ;  
érant : silice colloïdale anhydre, sels  
ide pteroylmonoglutamique (acide

10000347  
Art-Nr.



te internet

**SteriPharm L**  
www.steripharm-e.

SteriPharm Export GmbH  
Herderstraße 29, 61350 Bad Honnef

Germany